

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : <a href="mailto:sante-gilly@helha.be">sante-gilly@helha.be</a>
<b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : <a href="mailto:sante-jolimont@helha.be">sante-jolimont@helha.be</a>
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 201 Société et représentation professionnelle			
Code	PAIR2B01	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><b>HELHa Gilly</b>  <b>Tessadite MANSOURI</b> (<a href="mailto:tessadite.mansouri@helha.be">tessadite.mansouri@helha.be</a>)  Valérie BORGNIET (<a href="mailto:valerie.borgniet@helha.be">valerie.borgniet@helha.be</a>)  Isabelle DOULLIEZ (<a href="mailto:isabelle.doulliez@helha.be">isabelle.doulliez@helha.be</a>)  Caroline MEDINA (<a href="mailto:caroline.medina@helha.be">caroline.medina@helha.be</a>)  Laura VAUDON (<a href="mailto:laura.vaudon@helha.be">laura.vaudon@helha.be</a>)  Anne-Sophie CLINQUART (<a href="mailto:anne-sophie.clinquart@helha.be">anne-sophie.clinquart@helha.be</a>)  Ysabel BIERNAUX (<a href="mailto:ysabel.biernaux@helha.be">ysabel.biernaux@helha.be</a>)  Laurie DEWULF (<a href="mailto:laurie.dewulf@helha.be">laurie.dewulf@helha.be</a>)  <b>HELHa Jolimont</b>  <b>Joëlle CLEMENT</b> (<a href="mailto:joelle.clement@helha.be">joelle.clement@helha.be</a>)  Aurélie MAENE (<a href="mailto:aurelie.maene@helha.be">aurelie.maene@helha.be</a>)  Céline HARVENGT (<a href="mailto:celine.harvengt@helha.be">celine.harvengt@helha.be</a>)  Anne SANTOPUOLI (<a href="mailto:anne.santopuoli@helha.be">anne.santopuoli@helha.be</a>)  Maria ZACCARIA (<a href="mailto:maria.zaccaria@helha.be">maria.zaccaria@helha.be</a>)  <b>HELHa Tournai - Salines</b>  <b>Isabelle HOSPIED</b> (<a href="mailto:isabelle.hospied@helha.be">isabelle.hospied@helha.be</a>)  Nadia LANGSBERG (<a href="mailto:nadia.langsberg@helha.be">nadia.langsberg@helha.be</a>)  Christine DE MULLIER (<a href="mailto:christine.de.mullier@helha.be">christine.de.mullier@helha.be</a>)  Flavia SANTOS GARRIDO (<a href="mailto:flavia.santos@helha.be">flavia.santos@helha.be</a>)  Valérie DERAEDT (<a href="mailto:valerie.deraedt@helha.be">valerie.deraedt@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
- C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
- Compétence C 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
- C 2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière

## Acquis d'apprentissage visés

- Analyser, à partir d'écrits du portfolio, l'évolution de sa conception de la profession infirmière en référence à la législation professionnelle et aux apports du monde associatif.
- Analyser, à partir d'écrits du portfolio, le développement de ses compétences.

## Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : PAIR2B15

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B01A	Aspects juridiques de la profession et représentation	12 h / 1 C
PAIR2B01B	AIP Démarche réflexive et développement professionnel	12 h / 1 C
PAIR2B01C	Séminaires professionnels - Titulariats informatifs	12 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR2B01A	Aspects juridiques de la profession et représentation	10
PAIR2B01B	AIP Démarche réflexive et développement professionnel	10
PAIR2B01C	Séminaires professionnels - Titulariats informatifs	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le principe de la moyenne géométrique pondérée est appliqué pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement. Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Jolimont** Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL  
 Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : [sante-jolimont@helha.be](mailto:sante-jolimont@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Aspects juridiques de la profession et représentation			
Code	5_PAIR2B01A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aurélie MAENE ( <a href="mailto:aurelie.maene@helha.be">aurelie.maene@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours vise à ce que l'étudiant reconnaisse son identité professionnelle et trouve sa place face, non seulement, aux autres professionnels de santé et ce, en référence à la législation professionnelle mais également à la société civile.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'UE 201 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

#### Compétence de fin de formation

##### Compétence C 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

##### Compétence C 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

C 2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière

#### Acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement 201

- Analyser, à partir d'écrits du portfolio, l'évolution de sa conception de la profession infirmière en référence à la législation professionnelle et aux apports du monde associatif.
- Analyser, à partir d'écrits du portfolio, le développement de ses compétences.

#### Objectifs spécifiques / Acquis d'apprentissage de l'activité d'apprentissage

- Analyser les rôles des différents intervenants de santé à partir de situations courantes de soins en référence à la législation professionnelle.
- Synthétiser les modalités de la formation infirmière telles que définies par la directive européenne
- Analyser les fonctions des différents organes de représentation de la profession et des associations professionnelles infirmières et des patients.
- À partir d'une situation de soin donnée, appliquer et argumenter ladite situation en référence aux textes de lois.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

1. Différenciation des fonctions en art infirmier : AR n°78, liste d'actes
2. Interdisciplinarité : la loi coordonnée relative à l'exercice des professions des soins de santé

3. Enseignement : évolution de la législation en Belgique et en Europe
4. Représentation : les associations professionnelles avec la description des organes de représentation et de surveillance de la profession (CFAI – CTAI – CNPP)
5. Commission Médicale Provinciale
6. Lois : relatives à l'euthanasie, l'interruption de grossesse, sur le prélèvement et la transplantation d'organes
7. Associations de patients : fonds d'indemnisation en cas d'aléa thérapeutique

### **Démarches d'apprentissage**

Cours magistral avec une participation active de l'étudiant  
Mises en situations

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

/

### **Sources et références**

- Loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie
- Loi du 3 avril 1990 relative l'interruption de grossesse, modifiant les articles 348, 350, 351 et 352 du Code pénal et abrogeant l'article 353 du même Code
- Loi du 13 juin 1986 sur le prélèvement et la transplantation d'organes
- Loi du 10 mai 2015 coordonnée relative à l'exercice des professions des soins de santé
- Directive européenne 2013/55/EU (2005/36/CE)
- Loi du 31 mars 2010 relative à l'indemnisation des dommages résultant de soins de santé

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

cf. ConnectED

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit.

Le principe de la moyenne géométrique est appliqué pour le calcul de la moyenne de l'UE.

Les modalités d'évaluation spécifiques se trouvent dans le document « modalités d'évaluation – annexe aux fiches ECTS » disponible sur les valves ConnectED.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 10 points sur 20 dans la note globale de l'unité.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).



## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Jolimont** Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL  
Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : [sante-jolimont@helha.be](mailto:sante-jolimont@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Démarche réflexive et développement professionnel			
Code	5_PAIR2B01B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Joëlle CLEMENT</b> ( <a href="mailto:joelle.clement@helha.be">joelle.clement@helha.be</a> ) Céline HARVENGT ( <a href="mailto:celine.harvengt@helha.be">celine.harvengt@helha.be</a> ) Anne SANTOPUOLI ( <a href="mailto:anne.santopuoli@helha.be">anne.santopuoli@helha.be</a> ) Maria ZACCARIA ( <a href="mailto:maria.zaccaria@helha.be">maria.zaccaria@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 201 : Société et représentation professionnelle

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 201 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

#### Compétence de fin de formation

Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle  
4.C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel).

#### Acquis d'apprentissage de l'UE 201

- Analyser, à partir d'écrits du portfolio, l'évolution de sa conception de la profession infirmière en référence à la législation professionnelle et aux apports du monde associatif.
- Analyser, à partir d'écrits du portfolio, le développement de ses compétences.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Analyse de situations professionnelles (éthique et interpellante)  
 Analyse de prestations professionnelles  
 Analyse des objectifs de stage  
 Analyse d'une EG  
 Synthèse réflexive sur base de publications

#### Démarches d'apprentissage

Séminaires et retours de stages travaillant les différentes fiches réflexives (Identité professionnelle, gestion des apprentissages, erreur grave, ...).

## Dispositifs d'aide à la réussite

/

### Sources et références

cf. ConnectED : Portefeuille de lectures

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents et consignes pour guider la démarche réflexive en ligne sur connectED

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit : portfolio sur base d'une grille d'évaluation (disponible sur ConnectED)

Le principe de la moyenne géométrique est appliqué pour le calcul de la moyenne de l'UE.

Les modalités d'évaluation spécifiques se trouvent dans le document « modalités d'évaluation – annexe aux fiches ECTS » disponible sur les valves ConnectED.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 10 points sur 20 dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Jolimont** Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL  
Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : [sante-jolimont@helha.be](mailto:sante-jolimont@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaires professionnels - Titulariats informatifs			
Code	5_PAIR2B01C	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Anne SANTOPUOLI</b> ( <a href="mailto:anne.santopuoli@helha.be">anne.santopuoli@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### **Introduction**

/

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

Cette activité de l'UE201 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :  
Compétence de fin de formation

C1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

4.C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

Au cours de séances de titulariats en groupe et individuelles (sur RDV) :

- Expliquer le règlement des études et des examens
- Suivi personnalisé sur rendez-vous
- Expliquer les différentes évaluations (cours théoriques et stages)

#### **Démarches d'apprentissage**

Partages et échanges questions/réponses

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

/

#### **Sources et références**

/

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

cf. Valves connectED

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Non évalué

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

### **Dispositions complémentaires**

Non évalué

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).